



DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON

DMST 2024-06-09

DÉCISION DU MAIRE

**OBJET : CONSTRUCTION DU NOUVEL ALCAZAR – Lot 11 – 10- VRD-
Espaces verts**

Avenant N°1

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, notamment le 4°,

VU la délibération du Conseil Municipal, N° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant la délégation au Maire, conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, la compétence relative à la préparation, la passation l'exécution, le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Dans le cadre du marché pour **la construction du nouvel Alcazar – Lot 11 – 10- VRD-Espaces verts (Lot n° 11 du dossier initial)** avec l'entreprise **S.A.S ENTREPRISE MINETTO** dont le siège se situe –6 Allée des Tilleuls – PA Val de Durance – 04200 SISTERON, il est nécessaire de passer un avenant avec cette entreprise.

Cet avenant porte sur les points suivants :

Article 5 de l'Acte d'engagement :

Obligatoire si le groupement est conjoint

Nom du membre	Description des prestations à exécuter	Montant HT
ENTREPRISE MINETTO	TERRASSEMENT / VRD / ESPACES VERTS	280 893.32€
ROUTIERE DU MIDI	REJETEMENT VOIRIE	35 539.60€
BENSO TP & ENERGIES	TERRASSEMENT / VRD	22 850.00€
	TOTAL (Avec PSE)	339 282,92€

Montant du marché initial :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 339.282,92 €
- Montant TTC : 407.479,50 €

Montant de l'avenant en plus-value :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 0,00 €
- Montant TTC : 0,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : **0,00 %**

Montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 339.282,92 €
- Montant TTC : 407.479,50 €

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de signer l'avenant N°1 avec l'entreprise **S.A.S ENTREPRISE MINETTO**

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence et à l'entreprise **S.A.S ENTREPRISE MINETTO**.

Fait à Sisteron, le 9 juillet 2024

**Pour copie conforme
Le Maire,
D. SPAGNOU**